



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2435

L'an Deux Mille Vingt et Un et le 2 du mois de Décembre de 18h00 à 20h45 le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

Présents :

Mesdames TEQUI Christine, CLAIN Elisabeth EYCHENNE Joëlle
Messieurs Henri BENABENT Daniel BESNARD Jérôme BLASQUEZ Jean-Claude COMBRES
Jacques ESCANDE Alain GARNIER Alain MAYODON Thierry PORTET Alain ROCHET Marc
SANCHEZ Jean-Claude SERRES Jean-Michel SOLER

Excusés :

Messieurs Raymond BERDOU Jean-Pierre BOIX Jean-Luc COURET Jean-Paul FERRE
Daniel GONCALVES Patrick LAFFONT Christian LOUBET Francis MAGDALOU Louis
MARETTE Alain METGE André VIDAL Pierre VIEL

Absent :

Procuration :

M. FERRE Jean-Paul donne pouvoir à Mme TEQUI Christine
M. MARETTE Louis donne pouvoir à Mme TEQUI Christine
M. VIEL Pierre donne pouvoir à M. SANCHEZ Marc

Objet

**Programmation des travaux de pose de compteurs de sectorisation dans le cadre du
SDAEP du secteur desservi par l'UTEP de Carbonne et demandes de subvention**

Madame la Présidente expose que le schéma directeur d'alimentation en eau potable du secteur desservi par l'usine de production d'eau potable de Carbone a été engagé en 2020.

A l'issue de la première phase de diagnostic, il a été déterminé le positionnement de compteurs de sectorisation pour la réalisation des campagnes de mesures nécessaires à la poursuite de l'étude. Soit, 46 compteurs, dont 27 existants à remplacer.

Ce programme de travaux vise également à équiper l'ensemble de ces compteurs d'un dispositif d'autosurveillance.

Ces compteurs serviront par ailleurs à l'exploitation des réseaux en facilitant la détection de fuites.

Les travaux seront réalisés dans le cadre de l'Accord Cadre à Bons de commande pour la réalisation de travaux divers d'alimentation en eau potable et d'assainissement n°20034, notifié le 08 janvier 2021.

Madame la Présidente expose le plan de financement de ces travaux :

Coût Total compteurs/télégestion/travaux	248 818,62 €
Montant éligible subventions	207 615,62 €
Imprévus 10%	20 761,56 €
TOTAL éligible subventions	228 377,18 €
Montant subvention Agence de l'Eau attendu (50%)	114 188,59 €
Montant subvention Conseil Départemental 09 attendu (30%)	6 851,32 €
Montant subvention Conseil Départemental 31 attendu (30%)	61 661,84 €
Autofinancement (20%)	45 675,44 €

* *

*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE

ledit rapport.

AUTORISE

Madame la Présidente, ou son délégataire, à signer les documents correspondants à cette programmation de travaux de pose de compteurs de sectorisation du secteur desservi par l'UTEP de Carbone, et à effectuer les demandes de subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

AUTORISE

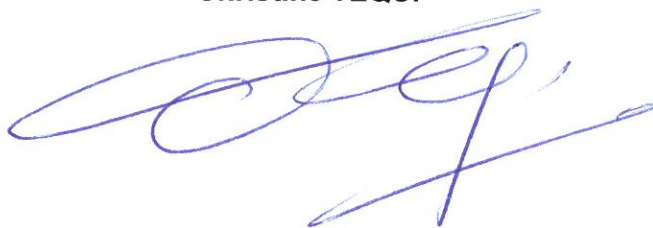
Monsieur le 2^{ème} Vice-Président à signer les documents correspondants à cette programmation de travaux de pose de compteurs de sectorisation du secteur desservi par l'UTEP de Carbone, et à effectuer les demandes de subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège.

* *
*

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

**La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI**



Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte,
à compter du
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le

**La Présidente
Christine TEQUI**

Reçu en Préfecture le :
Publié ou Notifié le :